



Modalités de référencement

Clinique intégrée de gériatrie spécialisée – Volet gériatrie

La clinique intégrée de gériatrie spécialisée (CIGS) a pour mandat de soutenir la première ligne et les services spécifiques par des services spécialisés d'évaluation diagnostique, d'investigation et de traitement des cas complexes gériatriques, notamment par l'émission de recommandations.

Pour le volet gériatrie spécialisée, les services interdisciplinaires d'évaluation, de diagnostic et de traitement s'adressent à la clientèle âgée de 65 ans et plus présentant des syndromes gériatriques complexes, tels que :

- Troubles cognitifs.
- Trouble de la marche et de l'équilibre.
- Chutes récurrentes.
- Polypharmacie.
- Perte d'autonomie/ détérioration rapide de la santé.
- SCPD sans comorbidités psychiatriques.
- Dénutrition ou perte de poids inexpliquée.

Les motifs de référence concernant :

- L'aide au diagnostic.
- Les suggestions thérapeutiques (pharmacologiques et non-pharmacologiques).
- Le soutien pour la prise en charge.
- Évaluation médicale de l'aptitude (par exemple : pour l'homologation d'un mandat).
- Maltraitance.
- Risque de visites récurrentes à l'urgence, d'hospitalisation ou d'hébergement.

Critères d'inclusion :

- Usager âgé de 65 ans et plus présentant un syndrome gériatrique complexe.
- Présence d'un problème de santé complexe ou atypique dont le caractère est imprécis et pour lequel les médecins de première ou de deuxième ligne ont besoin de soutien.
- Usager connu des services de 1re ligne.

* Milieux CHSLD (cas à discuter, par exemple : un usager présentant des SCPD complexes pouvant se déplacer à la clinique serait accepté).

Critères d'exclusion :

- Usager âgé de moins de 65 ans.
- Usager ne réside pas sur le territoire du CISSS de la Montérégie-Ouest.
- Usager hospitalisé.
- Condition de santé physique ou mentale nécessitant une hospitalisation ou une prise en charge aiguë.
- Usager ayant un statut de soins palliatifs ou de fin de vie.
- Problématique psychiatrique primaire prépondérante sur le plan clinique, sans prise en charge psychiatrique.



- Diagnostic de déficience intellectuelle en l'absence de problématique liée au vieillissement.
- Traumatisme crânio-cérébral en l'absence de problématique liée au vieillissement.
- Problème actif d'alcoolisme ou de toxicomanie.
- Usager qui nécessite uniquement une expertise légale en lien avec la CSST ou assurances.
- Uniquement un besoin d'évaluation de la sécurité à domicile.

Les références sont faites par le médecin de 1re ligne de l'utilisateur, un médecin spécialiste ou une infirmière praticienne spécialisée. Pour effectuer la référence au volet gériatrie spécialisé, il est nécessaire de compléter la référence via le Centre de répartition des demandes de services (CRDS). Sinon, une consultation médicale standard est acceptée (AH-226).

Documents à joindre à la référence :

Obligatoires	Recommandés (si disponible)
○ Notes médicales pertinentes ○ Historique de santé et diagnostics ○ Bilan paraclinique (-6 mois) : FSC, créatinine, glycémie, TSH, vitamine B12, électrolytes ○ (Na, K), calcémie ○ Test de dépistage cognitif (MMSE, MoCA, horloge, etc.) ○ Rapport d'imagerie cérébrale (-12 mois)	○ Électrocardiogramme (ECG) (-12 mois) ○ Rapports de médecins spécialistes ○ Rapports d'évaluation complémentaire : ergothérapie, neuropsychologie, travail social, etc.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions par courriel : cigs.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca ou par téléphone au 450 455-6171, poste 70644.

